

## POUR UNE POLITIQUE REGIONALE FORTE ET RENOUVELEE POUR TOUTES LES REGIONS APRES 2020

*« Nous, Régions et autorités locales européennes, sommes responsables de la définition et de la mise en œuvre des stratégies de développement territorial, de la fourniture de services à nos administrés, et de la mise en œuvre des réformes nécessaires pour préparer nos territoires aux défis futurs. Profondément attachées aux principes fondamentaux de la politique régionale européenne, nous considérons que l'Europe est encore loin d'avoir atteint son objectif de cohésion économique, sociale et territoriale. Cet objectif reste pourtant plus pertinent que jamais au regard des crises qui menacent actuellement l'essence même du projet européen.*

*Nous sommes et souhaitons rester des partenaires essentiels des institutions européennes et demandons à ce titre à être étroitement associées à l'élaboration d'une politique régionale renouvelée, à même de répondre aux principaux défis présents et à venir de l'UE. Nous, Régions et autorités locales européennes, sommes donc prêtes à contribuer à la refonte de la politique régionale européenne post 2020. Nous nous engageons à contribuer avec des propositions concrètes et innovantes aux différents aspects du débat, tels que la simplification, la flexibilité, l'évaluation de la performance fondée sur les résultats et le lien avec le Semestre européen. »*

*Pour ces raisons, nous, Régions signataires, avons adopté la déclaration suivante :*

La légitimité démocratique de l'Union européenne est fondée sur les principes de subsidiarité et de proportionnalité, qui impliquent que les décisions soient prises au plus près du citoyen. La politique de cohésion est l'une des principales politiques européennes qui met pleinement en œuvre ces principes, à travers la gouvernance multi-niveaux, le partenariat, la solidarité, la coopération et l'adaptation des dispositifs aux enjeux et contextes locaux. Centrée sur les besoins des bénéficiaires, cette politique propose des outils sur mesure permettant aux régions et aux villes de contribuer aux objectifs européens en fonction de leur situation et de leurs besoins spécifiques. L'UE ne peut mettre en œuvre de politiques ou d'initiatives pertinentes et efficaces sans une véritable implication des acteurs locaux et régionaux. La politique de cohésion est un outil essentiel pour une planification stable et fiable ainsi qu'une bonne mise en œuvre sur le terrain des investissements de long-terme, dans les domaines européens stratégiques tels que la recherche, l'innovation, les énergies renouvelables, le soutien aux PME, la compétitivité, la création d'emplois etc. C'est, par ailleurs, la politique européenne dont les résultats peuvent être les mieux mesurés.

### **Une politique pour toutes les régions d'Europe**

La politique de cohésion concerne toutes les régions d'Europe et permet ainsi de promouvoir la convergence et de réduire les disparités entre régions et en leur sein, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs fixés au niveau de l'Union.

C'est pourquoi ***la politique de cohésion doit continuer à bénéficier à l'ensemble des régions après 2020.***

### **Un financement adéquat pour tous**

Une enveloppe budgétaire conséquente et adaptée est un prérequis pour une mise en œuvre crédible de cette politique à travers l'UE. Pour faire face aux défis socio-économiques et environnementaux persistants sur le territoire européen, les ***subventions*** doivent rester ***l'instrument de financement principal*** pour toutes les régions. En complément, les régions doivent avoir la possibilité de recourir aux instruments financiers lorsque cela s'avère pertinent.

La majeure partie des fonds doit continuer à être allouée aux régions les moins développées. Pour autant, il est également vital de soutenir les régions en transition dans leurs efforts pour se développer davantage, et de permettre aux régions les plus développées de consolider et de renforcer leurs acquis, grâce à l'octroi d'une enveloppe suffisante. En effet, les régions développées sont également des forces motrices au bénéfice du dynamisme de toutes les régions européennes.

### **La coopération territoriale européenne, un volet essentiel**

En réunissant des acteurs de différents Etats membres et régions, la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale participe pleinement au projet européen et contribue à améliorer la vie des citoyens, tout en apportant une « valeur ajoutée européenne » claire et visible.

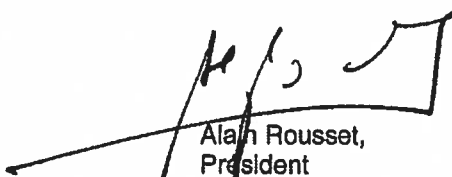
Ainsi, la politique de coopération territoriale devrait être encore renforcée et disposer de ressources appropriées.

### **Une approche fondée sur les réalités régionales**

Une ***approche plus flexible, tenant compte des différents types de financements***, doit être garantie pour assurer plus d'efficacité et d'efficience et pour répondre plus rapidement aux besoins et défis. La simplification est la condition d'une meilleure mise en œuvre de la politique. Un équilibre doit être trouvé entre contraintes administratives et niveau du soutien financier apporté par l'UE. La politique régionale se doit d'être flexible, afin de prendre en compte les spécificités des besoins régionaux en matière de programmation et de conduite des projets. ***Une nouvelle forme de partenariat fondé sur la confiance***, entre les Régions, les Etats membres et les institutions européennes, doit être établie pour une mise en œuvre plus efficace de cette politique.

**Nous, Régions et autorités locales européennes, appelons les institutions européennes ainsi que les Etats membres à prendre en considération cette position commune dans le cadre de la définition de la Politique de cohésion pour l'après-2020.**

Région Nouvelle Aquitaine



Alain Rousset,  
Président